



Institut Pythéas
Observatoire des Sciences de l'Univers
Aix*Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2022

Aix-Marseille Université

Plus grande université francophone, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 grands campus aux standards internationaux. Propriétaire de son patrimoine, l'université est présente sur 9 grandes villes dans 4 départements.

Sa fondation universitaire A*Midex, qui porte l'IDEX pérennisée, contribue au développement d'un pôle pluridisciplinaire et interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 113 unités de recherche, 9 fédérations et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Faisant le pari de l'interdisciplinarité, qu'AMU place au cœur de sa stratégie et de formation, elle a déjà créé, des Pôles d'Innovation Territoriaux (PIT), l'accès pour les acteurs économiques à des plateformes technologiques labellisées ; la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) et 18 instituts d'établissement garantissant les passerelles entre recherche et formation.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université fait du « bien vivre ensemble » une priorité et s'illustre dans les classements internationaux par sa politique de lutte contre les discriminations et plus globalement, sa politique de RSE.

Largement ouverte sur le monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômes en partenariat international) elle est lauréate de l'appel à projet de la Commission Européenne pour construire avec ses 9 partenaires européens « CIVIS, a European Civic University », contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché*
- | *Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau*
- | *Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel*
- | *Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie*
- | *Un partenariat actif avec les entreprises*

Qu'en faisons-nous ?

- | *Acquisition du matériel pédagogique pour nos sites de formation (ordinateurs, vidéo projecteurs, bureaux...)*
- | *Renforcement des équipements informatiques*
- | *Recrutement de conférenciers de réputation internationale*
- | *Aide au financement des stages étudiants de terrain (sorties pédagogiques) et à l'étranger*

Comment verser la taxe d'apprentissage (TA) ?

| En 2022, le solde de votre taxe d'apprentissage doit être versé directement aux établissements de formation habilités, dont Aix-Marseille Université.

| Ce solde, représentant 13 % de 0,68 % de votre masse salariale de 2021, doit faire l'objet d'un versement libératoire avant le 1^{er} juin 2022, que l'université matérialisera par l'émission d'un certificat d'encaissement.

Composante (faculté, école ou institut) et intitulé complet du/des diplôme(s) bénéficiaire(s).

Date limite de versement :
au plus tard le 31 mai 2022

Code UAI :

0134013S

Diplôme / Code RNCP :

Versement de la TA 2022

Entreprise :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° Siret :

Mail du contact TA :

NB : Vous devez impérativement mentionner les informations ci-dessus pour pouvoir recevoir le reçu libératoire de la taxe d'apprentissage.

Vous pouvez directement verser la taxe d'apprentissage en vous connectant sur <https://ta.univ-amu.fr> et en suivant la démarche indiquée

ou

en remplissant et renvoyant le formulaire ci-contre et en adressant votre versement :

| Par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable d'Aix-Marseille Université, adressé à la composante concernée (adresse en bas de page) ou à l'Agence Comptable de l'université (58 bd Charles Livon, 13284 Marseille Cedex 07). **En joignant le présent avis de versement.**

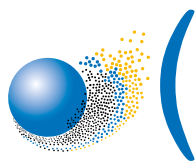
| Par virement bancaire sur le compte d'Aix-Marseille Université :
IBAN : FR76 1007 1130 0000 0010 2006 780
BIC : TRPUFRP1

Merci d'indiquer sur votre ordre de virement la référence TA + code UAI de la composante figurant ci-contre.

MONTANT EN € :

Les codes des formations auxquelles vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage sont disponibles sur l'application :
<https://ta.univ-amu.fr>

dans l'onglet de l'institut Pythéas - Observatoire des sciences de l'Univers



Institut Pythéas
Observatoire des Sciences de l'Univers
Aix-Marseille Université

L'institut pythéas - observatoire des sciences de l'univers

Nicolas Thouveny - Directeur

L'Institut Pythéas, du nom du mathématicien, astronome et explorateur Marseillais de l'antiquité (380 avant notre ère), est un Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU) et une école interne d'Aix-Marseille Université (article D713-9 du code de l'éducation) créé en janvier 2012. Il étudie et enseigne les systèmes naturels à toutes les échelles d'espace et de temps : du nanomètre au million d'années-lumière et de la fraction de seconde au milliard d'années. Ses tutelles sont AMU, le CNRS, l'IRD et l'INRAe. Ses 6 unités mixtes de recherche, riches d'environ 150 permanents, sont reliées par une Unité mixte de service d'une centaine de permanents. Dirigé par Nicolas Thouveny, Professeur Aix-Marseille Université, l'institut rassemble un millier de personnes exerçant sur une dizaine de sites autour d'Aix-Marseille (Avignon, Manosque et Toulon). Ses membres sont heureux de vous inviter à découvrir leurs activités sur le site internet www.osupytheas.fr.

L'institut en chiffres

1 000 personnels Enseignants-Chercheurs, Chercheurs, Ingénieurs, Techniciens et Administratifs

620 étudiants de niveau master

144 intervenants extérieurs dans nos formations

4 masters portés à 100% par l'OSU Pythéas :

- | Master BEE : Biodiversité, écologie et évolution,
- | Master GEE : Gestion de l'environnement
- | Master STPE : Sciences de la terre et des planètes, environnement
- | Master MER : Sciences de la Mer

2 masters copportés avec la faculté des sciences et l'INSPE

- | Master IMST : Information et médiation scientifique et technique
- | Master BGS : Bio-géosciences



Siège de l'institut : Aix-Marseille Université - OSU Institut Pythéas - Case 75 - 3 place Victor Hugo - 13331 Marseille Cedex 3
Contact : Florence Marcadé - responsable administratif TA - +33 (0)4 13 55 07 40 - florence.marcade@osupytheas.fr

www.pytheas.univ-amu.fr

L'OSU-Institut Pythéas fédère six unités mixtes de recherche (UMR) :

- | **CEREGE** : Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement
- | **IMBE** : Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale
- | **LAM** : Laboratoire d'Astrophysique de Marseille
- | **LPED** : Laboratoire Population Environnement Développement
- | **MIO** : Institut Méditerranéen d'Océanologie
- | **RECOVER** : Risques, Écosystèmes, Vulnérabilité, Environnement, Résilience

Et une unité mixte de service : **UMS Pythéas**.

L'Institut Pythéas a pour mission le soutien à la recherche, la mise en œuvre de services d'observation, la formation initiale et continue et la communication et vulgarisation en direction du grand public et des élèves des écoles primaires et secondaires.

Ils nous font confiance !

